

CORONAVIRUS (COVID-19)

1^{er} avril

RAPPELS ET NOUVELLES
DIRECTIVES DU GOUVERNEMENT

État d'urgence sanitaire sur tout le territoire du Québec

NOUVEAUX POINTS DE CONTRÔLE ROUTIER pour limiter les déplacements entre les régions

- Région sociosanitaire de l'Outaouais : notamment entre le Québec et l'Ontario
- Région sociosanitaire des Laurentides : territoires des MRC d'Antoine-Labelle, d'Argenteuil, des Pays-d'en-Haut et des Laurentides
- Région sociosanitaire de Lanaudière : territoires des MRC d'Autray, de Joliette, de Matawinie et de Montcalm
- Région sociosanitaire de la Mauricie et Centre-du-Québec : agglomération de La Tuque

Ces points de contrôle s'ajoutent à ceux déjà prévus pour d'autres régions et territoires éloignés du Québec de même que ceux le long des différentes frontières.



TOUT DÉPLACEMENT
non essentiel est **INTERDIT**

**RESSEREMENT
DES CONTRÔLES**
dans les résidences
pour personnes âgées
Toute visite ou sortie
des résidents est interdite



LES **RASSEMBLEMENTS**
SONT **INTERDITS**



FERMETURE OBLIGATOIRE
DES COMMERCES
NON ESSENTIEL



418/450/514/819
ou 1 877 644-4545
[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)